



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## **COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT**

### **Le Conseil d'Etat regrette les conséquences de la situation financière du journal La Région**

**Le Conseil d'Etat a pris connaissance avec regret de la situation de surendettement du titre de presse du Nord vaudois et de l'annonce du licenciement dans son intégralité du personnel de La Région Hebdo SA. Il prend acte de la décision du conseil d'administration et regrette son impact, notamment en termes d'emploi.**

Le conseil d'administration de La Région Hebdo SA a annoncé hier avoir dû procéder à une annonce obligatoire auprès d'un juge en raison de la situation de surendettement du titre. Cette annonce a pour conséquence le licenciement des 14 équivalents temps plein, soit les 19 employés du titre.

Le Conseil d'Etat déplore ce fait qui s'inscrit dans un contexte général défavorable aux médias, notamment en raison de l'augmentation des tarifs de distribution postale. Il se montre préoccupé par les annonces qui se succèdent au sein de différents titres ou groupes de presse avec des conséquences pour l'emploi.

La Région Hebdo SA, qui devait fêter ses 20 ans en 2026, illustre bien le rôle d'une presse de proximité qui joue un rôle essentiel dans la diversité du paysage médiatique, auquel le Conseil d'Etat est très attaché.

Le Conseil d'Etat espère que les pistes explorées par le conseil d'administration permettront de sauvegarder ce média local ainsi que ses emplois.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 15 juillet 2025

#### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

CHANC, Michel Staffoni, chancelier d'Etat, [021 316 19 58](tel:0213161958)